

Jugements de performance sportive : Quel standard de comparaison chez les étudiants ?

Corentin Clément-Guillotin¹, Aïna Chalabaev¹, & Paul Fontayne²

¹ Laboratoire Motricité Humaine, Education, Santé, Université Nice Sophia-Antipolis.

² Laboratoire CeRSM, Université Paris-Ouest Nanterre.

corentin.clementguillotin@yahoo.fr

Cette étude visait à expliquer pourquoi, dans le domaine sportif, les garçons sont jugés généralement plus favorablement que les filles, et ceci quel que soit le type d'échelle de réponse. Nous avons supposé que cela pouvait s'expliquer par l'utilisation du groupe des garçons comme standard de comparaison activé spontanément. Des étudiants ont jugé, à l'aide d'échelles objectives et subjectives, des performances en saut en longueur. Les résultats ont confirmé notre hypothèse. Toutefois, nous avons obtenu la signature du *Shifting Standards Model* (Biernat, 2003) : apparition du stéréotype sur les échelles objectives, masquage sur les échelles subjectives. En dehors de la juxtaposition de ces résultats, le plus troublant est le fait qu'ils aient été obtenus avec la même personne-cible, celle-ci jouant tour à tour le rôle d'un garçon et le rôle d'une fille.

Mots-clés : Jugement objectif, Jugement subjectif, Ambivalence, Standard masculin.

INTRODUCTION

Selon le *Shifting Standards Model* (Biernat, 2003), les effets d'assimilation des stéréotypes (e.g., les hommes sont meilleurs que les femmes en sport) apparaissent sur les jugements lorsque ceux-ci sont effectués sur la base d'échelles de réponse objectives (e.g., estimations en unités de mesure). À l'inverse, les échelles de réponse subjectives (e.g., échelles de Likert) sont susceptibles de masquer l'influence des stéréotypes dans les jugements (i.e., effets nuls ou de contraste). Cette signature a été révélée dans une variété de domaines (e.g., taille, compétence scolaire) impliquant des stéréotypes sexués. Dans le contexte sportif, Biernat et ses collaborateurs (Biernat, Kobrynowicz, & Weber, 2003 ; Biernat & Vescio, 2002) montrent néanmoins que les hommes sont jugés plus favorablement que les femmes et que, généralement, le type d'échelle de réponse ne module pas ces résultats. Nous supposons que ces résultats, obtenus chez des juges étudiants, peuvent s'expliquer par l'utilisation du groupe des hommes comme groupe de comparaison par défaut dans le contexte sportif, quel que soit le type d'échelle de réponse.

METHODE

Sujets : Vingt et un étudiants de l'Université de Nice-Sophia Antipolis (12 femmes et 9 hommes) âgés de 19,46 ans en moyenne ($ET = 1,72$) ont été recrutés pour participer à l'étude. Lors de la passation informatisée, il leur était précisé qu'ils allaient voir des vidéos de différents élèves de classe de terminale effectuant un saut en longueur en cours d'éducation physique et sportive (EPS). Sans le savoir, les sujets évaluaient des performances similaires réalisées par une même personne présentée, tour à tour, sous le couvert d'un sexe masculin et sous le couvert d'un sexe féminin.

Tout d'abord, les sujets étaient enjoins de juger la longueur de chaque saut en la comparant à la performance moyenne des élèves de classe de terminale en saut en longueur (i.e., condition *jugement subjectif simple* ; échelle allant de (1) *Très petite* à (7) *Très grande*). Ensuite, les sujets devaient estimer la longueur de chaque saut en la comparant à la performance moyenne des garçons de classe de terminale en saut en longueur. Les jugements s'effectuaient sur la même échelle que pour la condition *jugement subjectif simple*. Puis, la condition *jugement subjectif en comparaison du groupe des filles* était proposée en suivant cette même procédure. Enfin, les mêmes performances étaient implémentées dans la condition *jugement objectif* (i.e., estimations en mètre(s) et au centimètre près de la longueur du saut).

RESULTATS

D'une part, les moyennes standardisées des jugements effectués en condition *jugement subjectif simple* et *jugement objectif* ont été soumises à une ANOVA à mesures répétées 2 (type de jugement) X 2 (sexe de la cible). L'interaction entre ces facteurs était significative, $F(1, 20) = 26.71, p < .0001, \eta^2 = .57$ (Figure 1a) : les performances des filles-cibles étaient jugées meilleures que celles des garçons-cibles sur l'échelle subjective, tandis que le pattern inverse est apparu sur l'échelle objective.

D'autre part, une ANOVA à mesures répétées 3 (type de jugement subjectif) X 2 (sexe de la cible) a révélé uniquement un effet principal du Type de Jugement Subjectif, $F(2, 40) = 44.62, p < .0001, \eta^2 = .69$ (Figure 1b). Quel que soit le sexe de la cible, les jugements subjectifs simples ne différaient pas des jugements subjectifs en comparaison du groupe des garçons. Ces deux types de jugement étaient par ailleurs inférieurs aux jugements subjectifs en comparaison du groupe des filles.

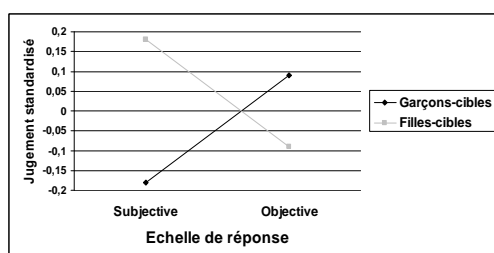


Figure 1a. Jugements objectifs vs. subjectifs.

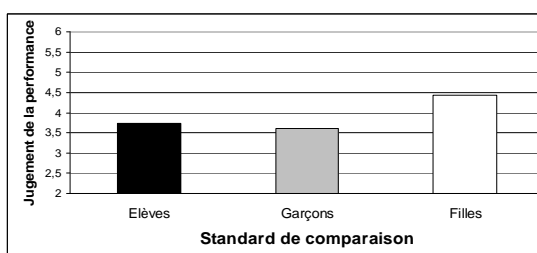


Figure 1b. Jugements subjectifs selon les standards.

CONCLUSION

Nos résultats confirment tout d'abord tout le pouvoir que la catégorie de sexe a, à elle seule, sur le jugement social, la même personne-cible jouant tour à tour le rôle d'un garçon et le rôle d'une fille. Plus spécifiquement, ils montrent que le groupe des garçons a une valeur référentielle dans les jugements de performance spontanés des étudiants. Cette manière de juger paraît spécifique aux étudiants. Dans une précédente étude, suivant la même procédure avec le même matériel, nous montrons en effet que les enseignants d'EPS adoptent spontanément, lors du jugement de performance sportive, des barèmes relativement « masculins » mais différenciant le sexe des cibles (Clément-Guillot, Chalabaev, & Fontayne, 2011). Un certain écart avec la valeur référentielle masculine a été mis en évidence en particulier lorsque la cible était une fille. Néanmoins, dans ces deux études, la signature du *Shifting Standards Model* (Biernat, 2003) a émergé : les échelles de réponse objectives ont révélé le stéréotype à l'avantage des garçons, tandis que les échelles de réponse subjectives l'ont masqué. Ainsi, l'utilisation du groupe des hommes comme groupe de comparaison par défaut, démontrée dans la présente étude chez des juges étudiants, ne semble pas une condition suffisante pour expliquer que le stéréotype puisse apparaître sur les deux types d'échelle.

RÉFÉRENCES

- Biernat, M. (2003). Toward a broader view of social stereotyping. *American Psychologist*, 58, 1019-1027.
- Biernat, M., Kobrynowicz, D., & Weber, D. (2003). Stereotyping and shifting standards: Some paradoxical effects of cognitive load. *Journal of Applied Social Psychology*, 33, 2060-2079.
- Biernat, M., & Vescio, T. K. (2002). She swings, she hits, she's great, she's benched: Implications of gender-based shifting standards for judgment and behavior. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 28, 66-77.
- Clément-Guillot, C., Chalabaev, A., & Fontayne, P. (2011). Standards de comparaison et jugements en éducation physique et sportive. *Actes des Journées Nationales d'Etudes de la Société Française de Psychologie du Sport*. Bordeaux : 7-8 avril.